

Saint-Brieuc, le 17 mai 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Covid-19 : point de situation sur les résultats de la campagne de dépistage au sein d'une entreprise agroalimentaire

Suite au signalement le 13 mai, par le Centre hospitalier de Saint-Brieuc, d'un patient Covid-19, employé d'une entreprise agroalimentaire, les premières investigations sanitaires menées avaient permis d'identifier cinq autres cas confirmés, ayant exercé leurs activités professionnelles dans une zone circonscrite de l'entreprise.

Face à cette situation, l'ARS Bretagne et la Préfecture des Côtes d'Armor ont organisé une campagne de dépistage massif sur site qui s'est tenue le vendredi 15 mai auprès de 209 personnels.

Les résultats des tests font apparaître ce jour 63 cas positifs covid-19 supplémentaires, portant le total des cas confirmés à 69. Ces personnes sont isolées à leur domicile et leur suivi sera assuré par l'ARS Bretagne.

Simultanément, l'ARS Bretagne et l'Assurance Maladie identifient ce jour l'ensemble de leurs cas-contacts à risque afin d'appliquer le dispositif de quatorzaine pour ces personnes, ainsi que la prescription d'un test et de masques sanitaires.

Compte tenu de ces éléments, une campagne de dépistage complémentaire auprès du personnel est planifiée le mardi 19 mai. L'identification précise du personnel ciblé par cette nouvelle opération sera effectuée le lundi 18 mai, en collaboration avec le service de médecine du travail de l'entreprise et les épidémiologistes de Santé publique France.

Dans l'intervalle, l'ensemble du personnel sera invité au strict respect des mesures barrières ainsi qu'à la limitation de leurs interactions sociales.

Le risque sanitaire est toujours présent : restons vigilants !

Le déconfinement progressif ne doit pas nous inciter à relâcher notre vigilance. Il nous faut impérativement poursuivre la bonne application des gestes barrières et de distanciation physique et les intégrer dans notre vie quotidienne. Seule une vigilance collective permettra d'assurer le bon déroulement de cette nouvelle phase pour l'ensemble de la population.

Dispositifs d'information

- Pour connaître l'ensemble des informations et recommandations concernant le COVID-19 : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Pour toute question non médicale, une plateforme téléphonique nationale est accessible gratuitement 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**
- informations sanitaires : www.bretagne.ars.sante.fr

Les réflexes à adopter

Les gestes barrières à adopter



Lavez-vous très **régulièrement** les mains



Utilisez un mouchoir à usage **unique** et jetez-le

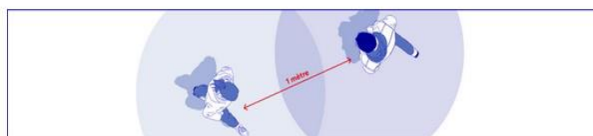


Toussez ou éternuez dans **votre coude** ou dans un **mouchoir**



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

La distance sociale préconisée



Pour tenir la maladie à distance, **restez à plus d'un mètre de distance** les uns des autres

Contacts presse :

Préfecture des Côtes d'Armor : 02 96 62 43 02 - pref-communication@cotes-darmor.gouv.fr

ARS Bretagne : Aurélien ROBERT – 02 22 06 72 64 – aurelien.robert@ars.sante.fr